

Analytique des doubles caractérisations

Logique de conformité et identité lexicale

Pierre Cadiot, François Nemo

Introduction

Il est habituel d'aborder la question du sens lexical en l'identifiant avec celle de l'assignation dénomminative¹. Confrontés aussitôt à la diversité des emplois rebelles, on est alors contraints de les traiter dans le cadre d'un modèle dérivationnel (par exemple théories, classiques ou modernes, des tropes²).

Dans des travaux antérieurs [Cadiot, 1997 ; Cadiot, Nemo, 1997a et b], nous avons montré les impasses auxquels cette démarche conduisait : toute identification du sens lexical et de la dénomination rend artificiellement problématiques des usages pourtant ordinaires, alors que l'on peut montrer que loin de devoir être décrits en termes de processus dérivationnels, il faut au contraire les considérer comme des révélateurs du sens lexical.

Il s'agit là d'une illustration frappante d'une situation récurrente en sémantique où la diversité des phénomènes induit facilement un certain type de difficulté méthodologique : quiconque souhaite décrire et expliquer simultanément deux phénomènes A et B est exposé à compliquer ou rendre incomplète la description ou l'explication de l'un d'entre eux pour rendre plus facile la description de l'autre³.

Il en est ainsi à un double niveau, des énoncés "à double caractérisation", qu'il s'agisse d'énoncés "tautologiques" ("Les vacances sont les vacances", "Une voiture est une voiture", "la loi, c'est la loi") ou quasi tautologiques ("Pour un dimanche, c'était un dimanche !", "Quand je mange, je mange !", "Tu veux ou tu veux pas ?", "Je n'ai qu'une

déplace la
problématique de
l'ascriptivisme et de
l'argumentation de la
langue au sens de
O. Ducrot et
J.-C. Anscombe. La
théorie (des topoï)
"pose que les mots et
les structures
phrastiques (en d'autres
termes la langue)
contraignent les
enchaînements
argumentatifs,
indépendamment des
contenus informatifs
véhiculés par les
énoncés" [Ducrot,
1995]. Différemment,
en qualité de
lexicologues, M. Temple
et D. Corbin [1994]
écrivent : "S'il fallait
résumer cet article en
une formule, on
pourrait dire que, bien
que les mots aient un
sens et que ce sens
permette de référer, les
mots ne sont pas
directement des
dénominations". On
peut également signaler
(liste absolument non
exhaustive) les travaux
récents de J.-J.
Franckel et D. Lebaud
[1992], de H. de
Chanay [1993], de
P. Siblot [1997], de
M. Noailly [1996].

²Tantôt ces modèles de
dérivation sont
pragmatiques
[Nunberg, 1978], tantôt
sémantiques [Kleiber,
1994], tantôt
"cognitifs"
[Fauconnier, 1984].
Le principe général
reste ancré dans la
problématique des
tropes ou sens dérivé.

³Mais aussi à
hypertrophier la
différence entre les
deux phénomènes.

¹Nombreux sont cependant les travaux récents qui remettent sérieusement en cause une telle identification. Poser la question en termes de dénomination

⁴*Nous ne reprenons pas à notre compte les caractérisations rappelées par Kleiber [1994] qui présentent des énoncés tels que "Son chien est un vrai chat" comme des énoncés en rupture (prédication induite ou insolite) avec l'usage normal du langage. Nous considérons au contraire que s'il y a quelque chose d'insolite dans cette affaire, c'est uniquement, le cas échéant, le comportement du chien lui-même ! Pour "anomal", v. n. 12, p. 128-129.*

⁵*Contrairement à ce qui se pratique habituellement. Nous verrons, à propos de l'analyse des énoncés "tautologiques" [Wierzbicka, 1991, p. 394-450], ce que l'on peut gagner à ne pas considérer les phénomènes un par un.*

⁶*Se poser d'abord la question du sens lexical et ensuite seulement celle des énoncés à double caractérisation expose à ne traiter correctement ni l'une ni l'autre.*

parole !"), d'énoncés paradoxaux ("Paris n'est plus Paris", "L'étoile du soir est l'étoile du matin"), ou anomaux⁴ ("Ce chien est un chat", "Ce vieil homme est un grand enfant"), d'énoncés épistémiques ("Les sitelles sont des oiseaux"), d'énoncés métaphoriques ("Les femmes sont des mantes religieuses", "Ton chien, c'est une vraie poubelle !"), ou encore d'énoncés de différenciation interne ("Il y a vacances et vacances", "C'est pas du travail !").

Comme nous le verrons, on a tout à gagner⁵, aussi bien du point de vue de la compréhension de chacun des phénomènes en question que du point de vue d'une description du sens lexical lui-même, à faire la navette d'un phénomène à l'autre et d'une question à l'autre⁶. Afin notamment de forger des outils analytiques qui ne soient pas liés dès leur conception à tel ou tel de ces phénomènes. Une telle démarche conduit en particulier à privilégier dans l'analyse tout ce qui s'observe de façon récurrente et transversale dans les phénomènes les plus divers. Autrement dit, au lieu de chercher à décrire A ou B, on en vient à décrire des C, présents à la fois en A et en B, qui le cas échéant n'expliquent totalement ni A ni B, mais sans lesquels aucune description de A ni de B ne peut être considérée comme valide ou complète.

Ce préambule méthodologique s'impose pour comprendre la nature des résultats que nous présentons ici au terme d'une exploration de l'ensemble des énoncés de forme "SN1 être SN2".

1. Principes de regroupement

Dans son exemple fameux sur le sens du mot "jeu", Wittgenstein indiquait qu'il serait vain de chercher quelque chose qui soit commun à tous les jeux. Que l'affirmation soit exacte ou non, la remarque traduit de façon frappante la façon dont la question du sens (lexical) des mots a tendance à être posée : en postulant que tout regroupement d'objets ou plus généralement d'expériences doit procéder primitivement, fût-ce de façon lâche, d'une prise en compte de ce qu'ils ont en commun. Un tel postulat, même quand, comme Wittgenstein, on dénonce *in fine* son inefficacité, mérite d'être interrogé sérieusement.

Pourquoi ? Avant tout parce qu'il présente comme allant de soi quelque chose qui se découvre tout à fait problématique. À savoir la nature de la comparaison qui précède tout regroupement éventuel : si pour regrouper, il faut d'abord comparer, alors il est crucial de s'interroger sur les bases à partir desquelles s'établit la comparaison.

Or, il est clair de ce point de vue que comparer ne se réduit pas à trouver les points communs entre membres d'une même classe, mais suppose avant tout de faire ressortir les différences entre la classe en cause et les classes connexes.

Le modèle classique des CNS (conditions nécessaires et suffisantes) illustre les limites d'une définition interne. En mettant en avant les propriétés communes des objets (les propriétés nécessaires, partagées par l'ensemble des membres d'une classe) — sans réaliser que la notion de propriété suffisante elle-même (ou d'ensemble suffisant de propriétés partagées) a pour objet essentiel de garantir la non-appartenance à une autre classe —, un tel modèle échoue à obtenir une définition purement interne de chaque classe. Reste alors une conception selon laquelle doivent être regroupés les objets qui partagent un ensemble (singulier) de propriétés communes, conception qui pour être doxique est loin d'être opératoire.

Pour sortir de cette conception du regroupement sur la base des propriétés communes, il suffit en fait de remplacer la notion de "propriété" par celle de "caractéristique" (à la fois propriété et indice). Qu'il nous faut d'abord définir.

2. Caractérisation des caractéristiques

Les caractéristiques sont des conditions suffisantes non nécessaires (CSNN). Leurs caractéristiques essentielles sont les suivantes :

(a) Elles sont différenciantes ou singularisantes. Autrement dit, elles portent sur ce par quoi un objet peut être distingué et singularisé.

- *Exemple* bien connu des ornithologues, le vol ondulé est une caractéristique des pics.

Cet aspect des choses a été en partie⁷ développé par M. Bergmann dans son traitement des assertions métaphoriques quand elle indique que "the salient characteristics of a thing include those characteristics which we would typically list on the spot if asked to state what we believe is distinctive of that thing" [1982, p. 487-488].

(b) Elles sont non nécessaires. Autrement dit, en extension, une caractéristique n'est pas forcément partagée par l'ensemble des membres de la classe. Par exemple, le fait de tambouriner est une caractéristique des pics, bien que tous les pics ne tambourinent pas. C'est là une particularité importante des caractéristiques en général puisque linguistiquement elle se traduit par l'existence d'énoncés vrais "en général" mais pas en particulier ! Ainsi, le fait qu'un énoncé comme *Les Alsaciens boivent de la bière* n'est pas invalidé par l'existence d'Alsaciens qui ne boivent pas de bière, que G. Kleiber [1987, 1989] explique par un "raisonnement par défaut", est pour nous directement lié à la signification même de ce genre d'énoncé, à savoir d'asserter qu' "une caractéristique des Alsaciens est de boire de la bière"⁸.

⁷Dans la conception que nous soutenons, les caractéristiques d'un objet peuvent être difficilement verbalisables (des différences perçues sans être nommables), d'autant plus qu'elles sont relatives.

⁸Ce qui, du fait de la caractéristique (b), signifie d'ailleurs soit que "personne d'autre ne boit de bière" (interprétation absolue), soit que "les Alsaciens boivent plus de bière ou plus souvent que les autres" (interprétation relative).

(c) Le fait de posséder une seule caractéristique suffit à rendre possible l'emploi d'un nom. Autrement dit, même isolément, les caractéristiques sont des conditions suffisantes à cet emploi. Par exemple, parmi les caractéristiques du dimanche, il y a le fait que les gens s'habillent bien, ne travaillent pas, se reposent, se détendent ou s'amusent. A partir de là, on observe des emplois tels que :

⁹*Le dimanche, on s'habille bien, alors quand on s'habille bien, c'est dimanche !*

(1) Dis donc, c'est dimanche !⁹

(à une personne particulièrement bien habillée, pour le lui faire remarquer)

(2) Et là, vous deux, c'est pas dimanche !

(à deux personnes inactives pour leur enjoindre de se mettre ou remettre au travail)

(3) Julot, le dimanche, il connaît pas !

(pour dire qu'il ne s'arrête jamais de travailler)

(4) Avec lui, c'est tous les jours dimanche !

(pour dire de quelqu'un qu'il n'arrête pas de s'amuser)

(d) Elles sont à bien des égards relatives :

— parce qu'elles s'inscrivent dans une expérience propre,

— parce qu'elles sont fonction d'un point de vue,

— parce qu'elles singularisent un objet par rapport à toutes sortes d'alternatives.

• *Exemple : en vol*, le vol ondulé caractérise les pics relativement aux oiseaux de taille comparable, alors que leur taille (et le biotope) caractérise les pics par rapport par exemple aux... bergeronnettes, qui ont aussi un vol ondulé.

¹⁰*La polysémie nominale, vouée à rester déroutante, voire irrationnelle, tant qu'on l'aborde en termes de propriétés communes, apparaît comme un effet de structure (c'est-à-dire un effet de comparaison), une fois que l'on comprend que loin d'unifier sous un terme un ensemble de propriétés partagées, les noms réunissent un ensemble de caractéristiques sur la base de l'unité d'un objet face à la diversité de ce à quoi on le compare.*

(e) Plus nombreux sont les objets relativement auxquels tel objet est susceptible d'être contrasté, plus nombreuses seront les caractéristiques susceptibles d'être pertinentes dans l'emploi d'un nom. Ce qui consitue sans aucun doute une des sources de la polysémie nominale¹⁰.

(f) Les caractéristiques sont des propriétés qui ont le statut sémiotique d'indices (tel que défini in [Cadiot, Nemo, 1997b]).

(g) Les caractéristiques d'un objet définissent les attentes associées à cet objet. Une des manifestations en est le rôle que jouent des adjectifs ou adverbes évaluatifs comme *vrai*, *véritable*, *vraiment*, dont la fonction exacte est d'attester la conformité à des attentes, dans des énoncés comme *lui, c'est un vrai communiste ! c'est un véritable Alsacien ! C'est vraiment une sangsue, ton copain !*

3. Regroupement sur la base des propriétés distinctives

L'intérêt du recours à la notion de *caractéristique* est de traduire en termes notionnels la possibilité d'opérer des regroupements sur la base des propriétés distinctives d'une classe plutôt que sur la base des propriétés communes de ses membres. Autrement dit, on peut opposer une conception pour laquelle :

— ce qui différencie les *x* des *non-x*, c'est un ensemble de propriétés que les *x* ont en commun.

et une conception pour laquelle :

— ce que les *x* ont en commun, c'est une (ou des) caractéristique(s) qui les différencie(nt) des *non-x*.

Il importe peu pour un linguiste de juger chacune de ces conceptions en elles-mêmes. De ce point de vue, elles apparaîtraient sans doute également pertinentes. Ce qui importe en revanche, c'est de savoir laquelle de ces conceptions permet de rendre compte des observables linguistiques. Nous aurons l'occasion dans un instant de montrer ce qu'il en est à propos des doubles caractérisations, mais plus immédiatement on va voir qu'une approche du problème en termes de caractéristiques permet non seulement d'expliquer les effets de prototypie, mais surtout de fournir un moyen de prévoir les cas de prototypie. Ainsi, si une autruche est un oiseau non prototypique, c'est parce que le fait de voler est une caractéristique des oiseaux et que de ce fait, ne pas voler rend l'autruche moins différente de l'extérieur (de la classe des oiseaux) que le moineau. Il ne suffit donc pas de dire que l'autruche ou le manchot sont des oiseaux non prototypiques parce qu'ils ne volent ni l'un ni l'autre, encore faut-il noter que le fait de voler est justement une caractéristique des oiseaux. Ce qu'aucune théorie des prototypes n'a jusqu'ici souligné, et ce qui montre qu'il n'y a pas de définition du prototype qui soit interne à la classe. En termes prédictifs, on peut donc dire que sera prototypique à l'intérieur d'une classe ce qui est le plus singularisant vis-à-vis de l'extérieur de la classe. Et inversement, sera non-prototypique à l'intérieur d'une classe ce qui ne se différencie pas de l'extérieur. Nous illustrerons cette prédiction avec l'exemple du mot *Asie* et de l'adjectif correspondant *asiatique*. Pour constater qu'effectivement, dans des énoncés tels que :

(5a) Le Pakistan, c'est déjà l'Asie.

vs

(5b) ? La Chine, c'est déjà l'Asie.

(6a) L'Asie me fascine. J'ai été trois fois au Japon.

vs

(6b) ?? L'Asie me fascine. J'ai été trois fois au Liban.

¹¹A la différence des autruches ou des manchots qui pourraient apparaître comme des oiseaux marginaux, on constate en ce qui concerne l'Asie que l'effet de prototypie conduit à exclure les deux-tiers du continent asiatique du domaine couvert par l'adjectif correspondant.

¹²L'adjectif "anomal" tombé en désuétude renvoie bien sûr au substantif "anomalie". G. Canguilhem rappelle qu'étymologiquement, à rebours de l'assimilation longtemps admise avec "anormal", "anomalos" désigne "ce qui est inégal, rugueux, irrégulier, au sens qu'on donne à ces mots en parlant d'un terrain" [Canguilhem, 1966, p. 81]. L'auteur cite ensuite I. Geoffroy Saint-Hilaire : "Anomalie est une expression récemment introduite dans la langue anatomique et dont l'emploi y est même peu fréquent. Les zoologistes auxquels elle a été empruntée s'en servent au contraire fort souvent ; ils l'appliquent à un grand nombre d'animaux qui, par leur organisation et leur caractère « insolites », se trouvent pour ainsi dire isolés dans la série et n'ont avec les autres genres de la même classe que des rapports de parenté très éloignés (...). Or il est incorrect, selon I. Geoffroy Saint-Hilaire, de parler à

(7a) J'aime aller en Asie, surtout en Chine.

vs

(7b) ? J'aime aller en Asie, surtout au Liban.

Ce que traduit la bizarrerie des énoncés (b), c'est au fond que la Chine, la Thaïlande, le Japon et à moindre degré l'Inde, sont plus *asiatiques* que l'Iran, le Liban ou la Sibérie. De même, parler de cuisine *asiatique*, c'est renvoyer à une cuisine extrême-orientale et non à une cuisine moyen-orientale ou même indienne.

Ces données montrent que le contenu sémantique¹¹ du nom *Asie* et de ses dérivés n'est pas obtenu en recensant des propriétés communes à tous les pays d'Asie, mais bien à partir de propriétés à même de singulariser l'Asie relativement aux autres continents. Si l'Iran, le Pakistan ou le Liban par exemple ne contribuent pas au contenu sémantique de l'adjectif "asiatique", c'est bien parce qu'ils se différencient peu, en termes religieux, humains, économiques, culturels de pays non asiatiques tels que, par exemple, l'Égypte. Alors qu'au contraire, au travers des traits qui les singularisent (consommation et culture du riz, bouddhisme, etc.), les pays d'Extrême-Orient sont facilement évoqués par l'adjectif : langues asiatiques, religions asiatiques, etc.

Pour clore là cette parenthèse, il y a donc tout lieu de considérer que les effets de prototypie observés, non seulement invalident le principe d'un regroupement sur la base des propriétés communes, mais aussi que la prototypie n'est pas liée à un affaiblissement de ce principe, mais doit être interprétée, et peut être prédite, à partir de la notion de caractéristique.

4. Les énoncés à double caractérisation

Pour commencer par un ensemble d'énoncés directement comparables, nous allons dans un premier temps limiter notre propos aux seuls énoncés à double caractérisation de la forme "(Det1 N1) est (Det2 N2)", et même, les déterminants jouant un rôle décisif, nous commencerons par quatre énoncés de la forme "Ce N1 est un N2".

4. 1. Comparaison préalable

Si l'on considère donc l'énoncé (8), anomal¹² dans une perspective purement logique d'appartenance :

(8) Ce chien est un chat.

on constate qu'une interprétation en termes de propriétés partagées (ou communes) est exclue : dire (8) n'est pas dire que ce chien a un ensemble de propriétés qui en font un chat. En revanche, dire (8), c'est bien dire :

(a) que ce chien a un comportement singulier pour un chien, par lequel il se différencie des autres chiens ;

(b) que ce comportement inattendu pour un chien est conforme à ce qu'on attendrait d'un chat dans le même type de situation ;

(c) que le comportement en question est caractéristique des chats.

Il ressort donc de tout cela que l'énoncé (8) parle d'une caractéristique par laquelle simultanément :

- un individu se distingue des autres individus de sa classe,
- une classe se distingue des autres classes.

Il faut surtout signaler à propos du premier point que seule l'expérience immédiate (la saisie directe ou compréhension de *caractéristiques-indices*) est à la base de la distinction, tandis que ce n'est que secondairement qu'il est possible d'interpréter ou de traduire cette expérience immédiate dans la forme prédicative d'attribution de *caractéristiques-propriétés* : "il essaye de monter aux arbres", "il est très indépendant", "il dort tout le temps", etc. De telles prédications interprétantes ont ainsi un statut sémiotique très différent de celui des CNS, ou plus généralement des définitions. Elles sont au contraire en tous points comparables aux suites ouvertes d'énoncés qui se constituent en stéréotype (Cf. par exemple [Fradin, 1984]).

Ce qu'à ce niveau l'énoncé (8) permet de comprendre, c'est que rien n'interdit d'avoir à la fois les caractéristiques d'un chien et des caractéristiques de chat.

On notera aussi — comme nous l'avons déjà signalé en définissant les caractéristiques (*supra*, point (g)) — que les *hedges* (adjectifs épithètes et adverbes modalisateurs), loin de mettre en question l'appartenance à une classe dénomminative, portent clairement sur la conformité des comportements aux caractéristiques des classes :

(8a) Ce chien est un vrai chat.

(8b) Ce chien est vraiment un chat.

(8c) Ce chien est un authentique chat.

Soit ensuite l'énoncé (9) :

(9) ?? Cette mésange est un oiseau.

La bizarrerie de (9) — souvent signalée, mais tout à fait problématique pour une approche en termes d'appartenance et de

propos de tels animaux, soit de bizarreries de la nature, soit de désordre, soit d'irrégularité. S'il y a exception, c'est aux lois des naturalistes et non aux lois de la nature, car, dans la nature, "toutes les espèces sont ce qu'elles doivent être", présentant également la variété dans l'unité et l'unité dans la variété. En anatomie, le terme d'anomalie doit donc conserver strictement son sens d' "insolite", d' "inaccoutumé" ; être "anomal" c'est s'éloigner par son organisation de la grande majorité des êtres auxquels on doit être comparé. Autrement dit, est anomal un exemplaire d'une classe qui indiscutablement les caractères de cette classe, et en même temps des caractéristiques qui ne sont pas associées à cette classe. Ce qui illustre le fait que telle caractéristique qui semble être une condition nécessaire, ne l'est pas. On peut prendre l'exemple de l'ornyothorinque, un mammifère qui pond des œufs.

¹³*Du point de vue d'une logique d'appartenance, l'énoncé (9) pose problème en cela que cette mésange appartient bien à la classe des oiseaux. L'acceptabilité linguistique et l'acceptabilité logique sont disjointes. Reste à comprendre pourquoi.*

¹⁴*Le trait 'petit' est bien sûr un trait syncatégorématique, c'est-à-dire différenciateur à l'intérieur d'une classe et seulement à l'intérieur de celle-ci (celle en l'occurrence des oiseaux).*

¹⁵*Cette explication de redondance componentielle n'est cependant pas tenable empiriquement : à ce titre, l'énoncé "Une mésange est un oiseau" devrait être également redondant et donc inacceptable, ce qui n'est pas le cas.*

propriétés communes¹³ — s'explique dans le prolongement de notre analyse de (8) : si (9) apparaît impossible, c'est qu'il n'y a rien qui puisse singulariser cette mésange par rapport aux autres mésanges et qui serait aussi une caractéristique des oiseaux. Cette contrainte impossible à satisfaire peut éventuellement être reformulée de différentes façons. Des plus pragmatiques, qui insisteraient sur la non-validité pour (9) d'une condition de pertinence de type "il y a des mésanges qui ne sont pas des oiseaux", aux plus sémantiques, qui en termes componentiels par exemple, indiqueraient que *mésange* signifie quelque chose comme "oiseau+petit+ (...)"¹⁴. L'énoncé (9) est alors présenté comme sémantiquement redondant¹⁵. D'autant que l'on admet qu'en position sujet, introduit par le déterminant *ce* (position dite de "topique spécifique" [Kleiber, 1994, p. 98]), la fonction dénomminative du N ("mésange") a un rendement maximum.

Passons à (10) :

(10) Ce doberman est un doberman.

D'interprétation moins aisée qu'une formule de type "un doberman est un doberman", que nous verrons plus loin, (10) est néanmoins compréhensible dans tout contexte où, certains dobermans n'en étant pas vraiment, il y a du sens à affirmer d'un doberman particulier qu'il en est bien un. Ce qui, en d'autres termes, revient à dire que, lorsqu'à tels ou tels membres d'une classe donnée (celle des dobermans seulement *de dicto* !), il manque une caractéristique (intensionnelle, typique) essentielle de cette classe, le fait de la posséder peut faire de vous un vrai membre de la dite classe. Ainsi, comme tout énoncé de ce genre, (10) dit de l'individu dont il parle qu'il se singularise relativement à d'autres membres de sa classe par le fait de posséder une caractéristique reconnue de sa classe. Si l'identité de N1 et de N2 rend l'interprétation moins facile à imaginer, il demeure que l'énoncé (10) suit exactement le même schéma interprétatif que l'énoncé (8).

Si l'on passe enfin à l'énoncé (11) :

(11) Cet oiseau est une mésange.

on retrouve une nouvelle fois un schéma identique : dire (11), c'est bien dire que l'oiseau en question a une(des) caractéristique(s) des mésanges. Il s'ensuit que l'énoncé (11) peut être interprété soit comme un énoncé d'identification, indiquant qu'une caractéristique des mésanges au moins a été perçue, soit (dans un contexte peu ou prou didactique) comme un énoncé métalinguistique informant par ostension de ce qu'est une mésange.

Au terme de cette première comparaison, il apparaît qu'aussi différentes que puissent sembler les interprétations des énoncés (8) à (11),

c'est en fait le même schéma interprétatif qui est observé. Il n'y a donc pas lieu de considérer le contraire, et notamment, de supposer, sur la base fautive d'une interprétation en termes de propriétés communes, que l'énoncé (11) serait un énoncé non marqué et qu'il faudrait faire appel à une composante pragmatique [Levinson, 1983] pour sauver des énoncés au préalable présentés comme problématiques (ininterprétables) sémantiquement. À noter aussi une nouvelle fois, que l'interprétation en termes de propriétés partagées échoue à rendre compte de l'acceptabilité de tous ces exemples (et de l'inacceptabilité du second). Que ce soit dans une interprétation en termes de non-partage de traits ("Ce chien est un chat") ou à l'inverse, en termes de redondance, du fait du partage de traits ("Cette sitelle est un oiseau", "Ce doberman est un doberman").

4. 2. Énoncés «tautologiques» (et énoncés «paradoxaux»)

Pour éprouver la notion de caractéristique sur un terrain plus balisé (Wierzbicka, 1991, p. 391-451), nous allons nous intéresser maintenant aux énoncés dits "tautologiques", de forme canonique "(Det1 N1) est (Det1 N1)", mais aussi parfois de forme "(Det1 N1) est (Det2 N1)". Ainsi qu'aux énoncés "paradoxaux", de la forme "(Det1 N1) n'est pas (Det2 N1)".

Pour comprendre ces énoncés, et notamment pour comprendre qu'ils ne sont en fait ni tautologiques ni contradictoires, il faut d'abord souligner une conséquence directe du caractère non nécessaire des caractéristiques (du fait que les caractéristiques NE SONT PAS des propriétés communes), à savoir d'abolir véritablement le tiers-exclu en introduisant ce que nous appellerons le tiers-inclus.

Que voulons-nous dire ? Simplement qu'il y aura des x qui n'auront pas certaines des caractéristiques de la classe des x. Et que linguistiquement, cela suffit à en faire à la fois des x et des non-x. Ce dont témoignent à la fois des énoncés comme :

(12) Mes vacances n'ont pas été des vacances¹⁶.

(13) Ses vacances n'en ont pas été.

(14) Son père n'était pas un père.

¹⁶Par exemple parce que la personne en question n'a pas arrêté de travailler chez lui tout en ayant effectivement arrêté de travailler "à son travail".

et le fonctionnement des énoncés dit "tautologiques". De la même façon en effet que l'importance sémiotique des caractéristiques conduit à créer autour du mot *asiatique* la tripartition *hors d'Asie/en Asie* mais pas ou peu *asiatique/en Asie* et *asiatique*, les énoncés de forme "(Det1 N1) est (Det1 N1)" assertent que ce qui est caractéristique des N1 en général a vocation à s'appliquer en particulier pour chaque exemplaire. Ce qui n'a rien d'évident, et donc de trivial, étant donné justement que le propre d'une

caractéristique est de ne pas forcément s'appliquer. Ainsi, des énoncés tels que (15a) et (15b) :

(15a) La guerre, c'est la guerre !

(15b) À la guerre comme à la guerre !

traduisent-ils le fait que certaines choses qui sont caractéristiques de la guerre ne peuvent que se rencontrer à chaque guerre (ce qui sur la scène verbale tendrait à être oublié ou ignoré). À une interprétation tautologique de (15a) ou (15b), on peut donc opposer une interprétation distributive, rendue non triviale par le fait que, bien que souvent conçues comme reflétant la "nature" même d'un objet, les caractéristiques ne sont pas des propriétés nécessaires (et de ce fait pas non plus des propriétés communes). Ce qui rend énonçable des énoncés différenciateurs, qui autrement n'auraient pas de sens :

(15c) La guerre n'est pas toujours la guerre.

(15d) La guerre s'arrêta quelques heures (... puis reprit de plus belle)¹⁷.

¹⁷Dans l'emploi (15c),
"la guerre, c'est le
feu !"

De tels emplois traduisent sous une forme négative, soit l'absence de ce qui différencie le plus la guerre de la non-guerre (15d), les combats notamment, soit la présence de quelque chose d'opposé ou d'étranger à ce qui caractérise généralement la guerre (15c), comme par exemple dans un contexte tel que "ce jour-là, d'une ligne à l'autre, on échangea quelques signes, la guerre n'est pas toujours la guerre".

S'agissant de (15a), une autre glose, moins directe, que l'on trouve dans Wierzbicka [1991], consiste à proposer une interprétation de type : "une (la) guerre ne peut pas être autre chose qu'une (la) guerre" (*it cannot be not like that*). En fait, les deux interprétations sont étroitement liées et conduisent souvent à ce que l'énoncé exprime une forme de fatalisme : c'est parce que l'horreur est une caractéristique de la guerre, et que la guerre ne peut pas ne pas être la guerre, qu'il ne peut que s'y produire des horreurs. Ce type de glose, pour s'appliquer à un énoncé tel que :

(16) Les vacances sont les vacances.

doit d'ailleurs être reformulé pour permettre une interprétation de type "Les vacances ne doivent pas être autre chose que des vacances" (*it must not be not like that*), ce qui n'empêche pas que, dans ce cas aussi, ce qui est en cause, c'est la différence qui existe entre vacances et non-vacances, que ce soit pour revendiquer le maintien de cette différence ou pour expliquer/justifier l'existence avérée d'une expression de celle-ci.

Evidemment, comme nous l'avons souligné au début de cet article, une chose est de prendre acte du fait que l'analyse des énoncés "tautologiques" suppose un recours à la notion de caractéristique, en cela

que ce qui caractérise la classe des x y devient une sorte de nature à laquelle aucun exemplaire ne peut, comme dans l'énoncé (15a), ou ne doit, comme dans les énoncés (16), échapper, une autre chose serait de prétendre qu'une analyse de ces énoncés peut en rester là. Si le sens premier de la formule "un x est un x " est d'affirmer que "ce qui est propre à une classe a vocation à être présent dans chaque exemplaire de cette classe", il faut absolument remarquer que l'énonciation même d'une telle formule n'a de sens, ou de pertinence, qu'à propos d'une occurrence particulière de la classe disponible indexicalement. Dire "un x est un x ", c'est dire, à propos d'un x dont il est question, que ce qui est vrai des x en général ne peut qu'être vrai de chaque x , et donc à son propos. Il y a donc un triple statut (partiellement implicite) :

- (1) de thème de discours (à propos de cet x dont il est question),
- (2) de thème d'énoncé,
- (3) de rhème.

Le locuteur dit à propos d'une (*cette*) guerre que les guerres sont des guerres.

Les statuts (1), (2) et (3) sont communicationnels. Ils sélectionnent les déterminants et ils sont porteurs d'une forme de polysémie dénotative :

- (a) situation repérée (indexée spatio-temporellement, spécifiée) ;
- (b) situation-type, laquelle induit une distributivité (ce que l'on sait des x en général va se distribuer sur les x en particulier) ;
- (c) caractéristique.

Les quelques exemples d'énoncés "tautologiques" que nous avons pu donner n'en épuisent pas la diversité. Deux formes attestées ne s'inscrivent pas dans l'interprétation que nous venons de proposer. La première, de beaucoup la plus courante, est celle d'énoncés tels que :

(17) Une voiture est une voiture.

(18) Un steak est un steak.

Dans ce type de "tautologies" en effet, il est clair que le principe d'une différenciation externe n'intervient pas. Au contraire, ce qu'introduit ce type d'exemples, c'est l'idée d'une absence de différenciation interne à la classe : toutes les voitures se valent, un steak en vaut un autre. En d'autres termes, ce type d'énoncé s'oppose à un énoncé (et en constitue même la négation) comme *Il y a voiture et voiture*. Or, les propriétés à partir desquelles on opère ce type de différenciation sont des propriétés telles que "être ou ne pas être confortable", "être ou ne pas être rapide", qui ne

s'appliquent pas spécifiquement aux voitures, et qui donc ne sont pas des caractéristiques. Pour autant, elles peuvent être considérées comme plus ou moins importantes et servir à ce titre de base pour des différenciations internes. Le sens même de (17) et (18) est d'indiquer que ces différences doivent être, dans la situation, considérées comme non pertinentes. Ce qui traduit la possibilité de construire une classe sur la base de l'absence de propriétés différenciantes à l'intérieur de cette classe. Et donc ni sur la base de propriétés communes, ni sur la base de propriétés externes.

Seule la distinction que nous proposons entre différenciation externe (caractéristiques) et différenciation interne (propriétés accessoires) permet sur ce type d'exemple d'échapper à une paraphrase telle que "Toutes les voitures sont des voitures" ("all x are x's"), qui pour être juste, demeure une simple paraphrase, tautologique de surcroît, qui n'explique pas ce qui est en cause.

De même, s'agissant pour finir d'exemples tels que :

(19) Lui, c'est lui, moi, c'est moi !

(20) Le mari est le mari (et la femme est la femme).

on peut constater aisément que l'alternative qu'ils construisent est respectivement celle d'une situation dans laquelle "moi, ce serait lui", "lui, ce serait moi", "le mari serait la femme" et "la femme serait le mari". Ce à quoi ces énoncés s'opposent, c'est à une non-différenciation induite de deux individus ou d'un (des) mari(s) et d'une (des) femme(s). La question de savoir relativement à quoi s'opère la non-différenciation dénoncée est d'une autre nature. Manifestement, cela peut concerner le rapport que l'on entretient avec deux personnes (ce qu'ailleurs [Cadiot, Nemo, 1997a] nous avons appelé une PE (propriété extrinsèque) : il n'y a pas lieu de se comporter vis-à-vis d'eux comme s'ils étaient indiscernables. Mais aussi, en ce qui concerne l'énoncé (20), conduire à des interprétations, courantes en chinois [Wierzbicka, 1991], de la forme "il convient que chaque chose soit à sa place".

Au terme donc de cette brève analyse des énoncés "à nom redoublé", il appert que la diversité sémantique qu'ils manifestent est liée à un triple jeu avec la différenciation : qu'il s'agisse d'étendre à chaque élément d'une classe une caractéristique de celle-ci, de contester toute différenciation à l'intérieur d'une classe, ou au contraire de revendiquer la nécessité d'opérer une différence entre des individus ou des rôles, il n'est dans tous ces énoncés jamais question des propriétés communes d'une classe ni du partage de celles-ci. Les énoncés si mal nommés "tautologiques" ne le sont finalement pas du tout, ou alors dans le cadre d'une logique d'appartenance qui leur est fondamentalement étrangère.

Ce constat ne fait que confirmer la thèse défendue par A. Wierzbicka selon laquelle le recours à des principes pragmatiques [Levinson, 1983] pour rendre compte de ce type d'énoncés n'est ni nécessaire, puisqu'il

traduit avant tout la faiblesse de notre conception du sémantique, ni souhaitable, puisque cela revient à confier au pragmaticien une tâche impossible : aucun mécanisme pragmatique général ne peut rendre compte concrètement de tout ce que véhicule ce genre d'énoncés¹⁸. Si l'interprétation de ce genre d'énoncés fait intervenir une dimension pragmatique, c'est en effet essentiellement en termes contextuels : dans des contextes où l'on tendait à faire telle ou telle distinction, les énoncés "tautologiques" tendent à la montrer comme non pertinente ("il n'y a pas de différence à faire, un steak est un steak"). Dans des contextes où au contraire on tendait à opérer une certaine indifférenciation, la "tautologie" vise à rétablir la nécessité d'une différenciation ("il y a une différence à faire : lui, c'est lui, moi c'est moi"). Dans les deux cas, les énoncés en question ont bien le plus souvent une valeur pragmatique de réaction/opposition à ce qui précède ainsi qu'un aspect *topic closing* qui résulte à la fois de celle-ci et du fait qu'eux-mêmes apparaissent comme indiscutables.

¹⁸Ce qui ne veut pas dire évidemment que de tels mécanismes n'existent pas, mais seulement que l'on ne peut pas faire de la bonne pragmatique avec une mauvaise sémantique.

5. Caractéristiques, propriétés communes, CNS, type, rapport à l'objet

La notion de caractéristique apparaît donc comme une notion opératoire. C'est surtout une notion qu'il est indispensable de ne pas confondre avec d'autres, sans quoi on s'expose à ne pas voir de différences entre par exemple :

- (i) propriétés communes et propriétés distinctives ;
- (ii) CNS et CSNN ;
- (iii) non prototypique et non distinctif ;
- (iiii) typicité et distinctivité ;
- (iii) conformité et appartenance.

Concernant (i), toute conception qui tend à considérer que le fait pour une propriété d'être distinctive implique d'une certaine façon qu'elle soit aussi partagée ou commune oublie tout simplement que ce qui est distinctif n'a aucune raison d'être nécessaire et définitoire (le fait de tambouriner est une caractéristique des pics, sans que tous les pics tambourinent pour autant), ce dont témoignent de nombreuses traces linguistiques. Il semble même que le fait pour une caractéristique d'être partagée ou non par tous les membres d'une classe n'ait pas de portée linguistique particulière (le fait pour les oiseaux d'avoir un bec ou des plumes, caractéristiques partagées, n'est pas linguistiquement plus important que le fait de voler, caractéristique non partagée, mais apparemment plus saillante).

Concernant les autres points, si (ii) et (iii) ont été traités plus haut, les deux derniers en revanche méritent d'être un peu développés : la typicalité apparaît ainsi comme une notion *louche* ("qui a l'air de regarder une chose tout en regardant une autre"), exploitant certains aspects d'une logique de conformité dans le cadre d'une logique d'appartenance. Mais nous développerons surtout le dernier.

6. Logique de conformité et logique d'appartenance

Que catégoriser consiste pour une très large part à regrouper des objets sur la base de caractéristiques qu'elles partagent et non sur la base de l'existence d'un ensemble de propriétés communes, c'est à la fois ce qui a été montré jusqu'ici et ce qu'il convient de remarquer pour établir une distinction claire entre logique de conformité et logique d'appartenance.

Longtemps en effet, comme nous l'avons dit, y compris dans le cadre des sémantiques des prototypes, on a identifié dénomination et appartenance à une classe d'objet. Nous avons montré ici et ailleurs [Cadiot, Nemo, 1997a et b] que l'emploi des noms relève d'abord d'une autre logique, que nous proposons d'appeler logique de conformité. Celle-ci a pour principales caractéristiques de mettre en avant :

- (1) la dimension anthropique de la langue ;
- (2) une logique pratique plutôt qu'une logique savante ;
- (3) le co(n)textuel plutôt que le hors-contexte ;
- (4) l'usage plutôt que la mention.

En ce qui concerne la première, sans la redévelopper ici, on peut dire simplement qu'au face à face neg-anthropique des mots et des choses, à peine atténué par l'hypothèse d'un interface cognitif (les choses/la cognition/les mots), elle substitue la nécessité de prendre en compte le fait que les choses s'inscrivent dans les rapports entretenus avec elles par les interlocuteurs ou les actants mis en scène. Et que le sens des mots n'est de ce fait définissable que dans cet espace anthropologisé.

Notre insistance tout au long de cet article sur la notion de caractéristique s'inscrit totalement dans la prise en compte de cette dimension anthropique. D'une part, dans la mesure où la diversité des caractérisations possibles d'un objet est très largement fonction de la diversité des formes de contacts et de relations que l'on entretient avec cet objet. D'autre part, de façon plus générale, parce qu'il est clair que les formes de contacts que l'on a avec un objet sont très largement fonction de ce qui différencie cet objet des autres objets.

En ce qui concerne le deuxième point, essentiel lui aussi, il s'agit simplement de rappeler tout ce que peut avoir d'artificiel par exemple

l'idée selon laquelle chaque emploi d'un mot devrait être lié, comme dans l'approche en termes de CNS, au parcours nécessaire d'une sorte de *check-list* préalablement à tout usage d'un mot. Comme s'il était même concevable pratiquement d'imaginer qu'une liste de conditions doivent être vérifiée pour rendre légitime l'emploi des mots. Il s'agit de montrer au contraire, au travers du fait par exemple qu'identifier un objet comme x puisse reposer sur la reconnaissance d'une seule caractéristique des x, que la logique pratique qui sous-tend l'emploi ordinaire des mots ne doit pas (et ne peut pas) être comprise comme une forme impertinente ou même relâchée (*loose talk*, cf. par exemple [Sperber, Wilson, 1986]) d'emploi des mots, ce qui n'est jamais qu'une façon de mépriser les logiques pratiques au nom d'une conception étroite de la logique savante¹⁹. Or, comme nous l'avons vu, les énoncés à noms redoublés, jusqu'ici décrits comme "tautologiques" dans le cadre d'un traitement en termes d'appartenance, relèvent en fait d'une logique de différenciation/indifférenciation à opérer. Logique pratique ayant pour enjeu fréquent le rapport à ce dont il est question.

Ainsi pourra-t-on observer dans certains contextes la possibilité *a priori* problématique d'un énoncé générique²⁰ comme "un chien est un chat", dès lors qu'il y aura lieu de marquer le refus de faire une différence entre chats et chiens, en termes de PE. Ce qui pourrait être le cas par exemple d'une personne à qui on a demandé de faire en sorte que les chats ne s'approchent pas de la table (PE), mais qui étend cette consigne aux chiens à l'occasion de l'arrivée de l'un d'entre eux.

Dès lors que l'on admet que dans les usages ordinaires du langage, les classifications langagières ne sont par leur propre fin²¹, on peut concevoir que parce qu'ils répondent avant tout à des questions du type "Qu'est ce que cela change ?" ou "Quelle différence cela fait-il ?", des énoncés comme "une voiture est une voiture" peuvent indiquer la non-pertinence pour le locuteur des différences qu'on pourrait faire entre voitures et finir par autoriser des interprétations du type "ça m'est égal du moment que ça roule !".

S'agissant maintenant de la prise en contexte, elle apparaît dans le cadre d'une logique de conformité sous un angle nouveau. Non seulement, à l'inverse exact de la mécanique de détachement du sens qui est au principe de la logique d'appartenance, la logique de conformité est inhérente à l'emploi des mots en contexte. De fait, elle renverse la conception ordinaire des rapports entre mot et contexte. Là où, en effet, on

"métaphores lexicalisées" parce qu'elles se présentent comme étant en rupture avec les contraintes de hiérarchie catégorielle — en l'occurrence des énoncés comme les nôtres, génériques dans leur formulation ("un chien est un chat", "un pékinois est un doberman") — n'a pas le rendement attendu. Si l'on remet l'énoncé dans son contexte, on prend la mesure du fait qu'il n'y a pas place pour aucune forme de délit de catégorisation : si l'horizon des attentes est celui des stéréotypes, l'expression "être un doberman" renvoie directement à la caractéristique "dangereux" et le fait qu'on la prédique d'un pékinois, d'un humain ou... d'un doberman n'a aucune influence sur les acceptabilités.

²¹Ce qui interdit pour les décrire de s'inspirer trop directement des pratiques taxonomiques, scientifiques notamment, qui ont au contraire, la classification elle-même comme seule finalité. Le fait en sémantique de considérer ce type de classification comme prototypique apparaît de ce point de vue comme heuristiquement malheureux. Les sémanticiens ont eu tendance à oublier que la parole est d'abord une mécanique de traduction d'expériences et non de rangement dans des classes.

¹⁹Il s'agit bien là d'une tendance, souvent dénoncée par P. Bourdieu, à prendre les choses de la logique pour la logique des choses.

²⁰Les logiques savantes attribuent aux mots d'autres finalités (d'inclusion dans des classes référentielles ou d'appartenance catégorielle) que celles qu'elles ont dans leur contexte d'apparition. Ainsi la distinction spécifique/générique mise en avant par G. Kleiber [1994, p. 200 sq.] pour traiter de constructions qu'il nomme

aurait tendance à poser l'existence d'une valeur sémantique acontextuelle qui s'enrichirait en contexte d'un supplément sémantique contextuel, il s'avère que tout contexte, parce qu'il limite considérablement l'espace de ce qu'il faut différencier, donne aux mots un pouvoir différenciateur accru. Autrement dit, hors-contexte, c'est-à-dire dans un espace où ce qu'il y a potentiellement à différencier est extrêmement variable, un mot a un sens d'autant plus étroit qu'il doit pouvoir discriminer ce à quoi il renvoie par rapport à un grand nombre d'objets, alors que dans un contexte donné, où l'espace à discriminer est nettement plus restreint, il pourra être employé pour un nombre d'objets beaucoup plus vaste. Ainsi, le mot *or*, pour reprendre un exemple de Kripke et de Putnam, aura-t-il une valeur discriminante différente devant la vitrine d'une bijouterie, ou pour un physicien. Telle ou telle caractéristique étant suffisante dans le premier cas, alors qu'elle sera très insuffisante dans le second.

Du point de vue sémantique, un contexte doit être défini non pas en termes des effets de modification mais, du fait de la restriction considérable de l'espace à discriminer, en termes d'élargissement de l'ensemble des objets auxquels un mot est susceptible de donner accès. Si, comme étiquettes, les mots sont sémantiquement rigides et donc définis et contraints par un principe de tiers-exclu extensionnel, dès lors qu'ils fonctionnent comme des accès, ils ne sont limités en fait que par leur potentiel de discrimination locale (et contextuelle), potentiel d'autant plus élevé que le contexte est lui-même étroit. Il existe donc un lien privilégié entre la logique de conformité, comme rapprochement d'objets sur la base de caractéristiques partagées et le statut sémiotique des mots dans ce cas, qui est d'être traités comme des accès. De la même façon, à l'inverse, qu'il existe un lien direct entre la logique d'appartenance comme rapprochement d'objets sur la base de leur propriétés communes et le statut sémiotique d'étiquette dénomminative.

Que l'on ne puisse pas expliquer le fonctionnement comme accès à partir du fonctionnement comme étiquette, c'est ce que nous avons déjà été amenés à expliquer, mais c'est aussi ce que confirment tous les énoncés à double caractérisation qui ont été abordés ici. Que l'inverse soit en revanche possible est évident, dès lors que l'on comprend que dans les deux types d'emploi, les mots fonctionnent également comme des accès, et s'expliquent pareillement en termes de logique de conformité, à ceci près que, quand ils fonctionnent comme étiquettes, les mots autorisent des inférences encyclopédiques, alors que lorsqu'ils fonctionnent simplement comme accès, ils ne permettent d'accéder qu'à une caractéristique de la classe.

7. Nom adjectif et logique de conformité

On peut maintenant associer la différence entre conformité et appartenance à un phénomène de structure. La double interprétation des

énoncés à double caractérisation (par exemple, et pour reprendre nos exemples de départ, *une voiture est une voiture, l'étoile du soir est l'étoile du matin, ce chien est un chat, ce vieil homme est un grand enfant, les femmes sont des mantes religieuses*) peut être reformulée syntaxiquement dans les termes d'une opposition de type :

(i) [(SN1)(être)(SN2)]
correspondant à l'appartenance (ou à l'inclusion)

(ii) [(SN1)(être - SN2)]
correspondant à la conformité.

La position-sujet SN1 se situe bien sûr dans la logique d'appartenance, puisqu'elle correspond à l'opération de construction d'un topique. Les analyses divergent en revanche sur le statut de SN2 : l'analyse (i) traduit une opération d'assignation d'un élément (SN1) à une classe (SN2), construite en termes "substantifs". La copule est un vecteur. Ce que nous proposons à l'inverse de nommer logique de conformité correspond à l'analyse (ii), et donc à une restructuration par construction d'un type notionnel-adjectival²² (être - SN2) auquel est appliqué tel "individu" introduit par SN1. On peut remarquer que cette différence redouble la différence ancienne entre nom substantif et nom adjectif²³. Un critère aussi efficace que simple est celui de la négation. Dans *ce chien n'est pas un doberman*, il y a une ambiguïté :

(1) ou bien le locuteur affirme que "ce chien" n'appartient pas à la classe des dobermans = négation "logique" ;

(2) ou bien le locuteur refuse de considérer qu'il ait un comportement de doberman = négation "polémique".

Conclusion

Les dispositifs que nous avons passés en revue ont mis en évidence une fonction des noms qui est marginalisée dans la plupart des approches antérieures en termes de logique dénotationnelle et/ou dénomminative. Marginalisée par exemple quand on construit une sous-classe propre de noms dits "de qualité", ou qu'on prétend mettre à part des noms "abstraites". Nous avons cherché à montrer que c'est en général (même lorsqu'ils sont, selon une terminologie des plus malheureuses, des noms "concrets") que les noms, loin d'être des étiquettes pour des classes d'objets, sont des accès à des caractéristiques ancrées dans la relation du sujet à des objets de discours. C'est pour donner corps à ces observations que nous proposons le principe d'une logique de conformité opposée à la logique d'appartenance, qui reste la vision dominante. Puisque, comme

²²La faiblesse de l'écart sémantique entre substantif et adjectif a été par exemple souligné par O. Ducrot [1995].

²³Cf. notamment la grammaire et la logique de Port-Royal. Comme on le sait, dans une tradition fort ancienne (non remise en cause par Port-Royal), c'est bien l'adjectif qui, à côté du substantif, est un nom. Si les progrès de l'analyse morphologique rendent caduque une telle analyse, la double analyse du nom en termes de substantif (logique d'appartenance) et d'adjectif (logique de conformité) rejoint un aspect de l'ancien classement sémantique. On lit ces définitions dans la Logique : les noms "qui servent à exprimer les choses s'appellent substantifs (...). Les noms qui signifient les choses comme modifiées, marquant premièrement, quoique plus confusément, et indirectement le mode, quoique plus distinctement, sont appelés adjectifs ou connotatifs (...)" (I, ch. II, p. 134, cité in [Donzé, 1971, p. 68 sq.]).

²⁴Sous des formes évidemment variées, les théories de la métaphore — ne seraient-ce que parce qu'elles acceptent en se la donnant pour objet d'étude la notion même de métaphore dans son acception originelle de transfert — acceptent du même coup l'idée d'un hiatus entre sens littéral et sens second, ou encore entre sens des mots et sens du locuteur (cf. par exemple, la différence entre "speaker's utterance meaning" et "word or sentence meaning"). Le principe que nous développons ici d'une opposition essentielle entre logique de conformité et logique d'appartenance fournit au contraire une sorte de préalable qui permet d'échapper à ce dilemme.

²⁵Nous avons proposé ailleurs [Cadiot, Nemo, 1997a et b] l'embryon d'une typologie de ces caractéristiques/accès:

1. Les noms comme Gestalt : "arbre", "fil", "aiguille", "table" ;
2. les noms abstraits, dits "de qualité" : "imprudence", "essai", "ennui" ;
3. des entités génériques : "sable", "boue" ;
4. des rapports A : "pépin", "client" ;
5. des rapports DEA : "touriste".

²⁶C'est par exemple le cas d'un récent travail de V. Nyckees : "En opposition au modèle des conditions nécessaires et suffisantes qui postulent une identité catégorielle forte, (les sémanticiens cognitivistes) développent un modèle

chacun l'admet, en disant "ta copine est un ours" ou "ma vie est une prison", je ne prétends pas assigner les référents de N1 à des classes de référents dont N2 fournirait l'étiquette dénomminative et catégorielle (pourvue de principes généraux comme celui du tiers-exclu, de prototypie ou autre), il est essentiellement hors propos de parler de comparaison ou de prédication impertinente. Cette dernière notion se profile sur le fond illusoire d'une complétude objectivante, gommant au passage le fait essentiel que les mots sont d'abord des accès, avant d'être des étiquettes. L'emploi des mots n'est en effet que secondairement (en mention ou quasi-mention dans des dispositifs discursifs de type didactique) régi par l'objectif de définition des référents supposés construits indépendamment de leur accès. Les "classes d'objets" sont des artefacts construits sur la base de propriétés internes supposées partagées par tous les membres. Or les noms comme tels ne renvoient pas à ces classes d'objets. Il y a lieu d'insister sur le hiatus entre langue et nomenclature. La notion de classe d'objets n'a bien sûr d'existence que dans le cadre d'une nomenclature.

La logique de conformité porte ainsi sur les seules caractéristiques. Or ce que montrent les énoncés à double caractérisation comme bien d'autres phénomènes, en l'occurrence tous ceux qu'on n'a cessé de regrouper dans des tropologies²⁴ ou des rhétoriques, signifiant ainsi l'écart et la dépendance par rapport au modèle de l'assignation dénomminative, c'est que les mots renvoient à (ou sont) des caractéristiques. Etant essentiellement des accès, les noms fournissent aussi des principes de regroupement d'expériences associables à des objets²⁵. La distinction entre appartenance et conformité introduit une rupture dans les diverses théorisations de l'employabilité des noms. Les travaux antérieurs se situent très majoritairement dans le cadre d'une version dénomminative de cette employabilité²⁶. C'est le cas notamment des travaux qui recourent à quelque notion de prototypie, pour négocier graduellement l'identité catégorielle (faible, forte, souple). Or nous avons montré que le problème de l'emploi des noms n'est à la source ni un problème de catégorisation (logique d'appartenance) ni un problème de dénomination. La notion de caractéristique rend compte à la fois d'un double phénomène qu'occulte les versions classiques :

- (1) les expressions nominales ont leur origine dans un principe d'identification minimale (ou accès), ce qui permet de rendre compte sur

de la catégorisation fondé sur le concept de prototype qui permet d'imaginer une identité catégorielle infiniment plus souple" [Nyckees, 1997, p. 98]. Plus globalement dans ce travail l'auteur prétend défendre la notion de propriété commune, mais à chaque fois qu'il l'exemplifie, il le fait en termes de caractéristiques, ce qui ne manque pas de faire problème. S'il est probablement juste de reconnaître dans "usage d'activités" (nous préférons cependant quelque chose comme "suspension du temps") le trait définitoire de "jeu", on ne peut mieux dire qu'il ne s'agit pas d'une condition douée d'existence objective !

des bases non dérivationnelles d'une dimension essentielle de la polysémie en général²⁷ ;

(2) étant fondamentalement des accès, ces expressions peuvent aussi bien sûr garder en mémoire les propriétés classificatoires, cognitives, des objets configurables indépendamment de cet accès.

Nous développerons dans un prochain travail, en bonne partie à partir des outils analytiques introduits ici, une étude de ce type particulier d'énoncés à double caractérisation que sont les métaphores, qui constituent à l'évidence un terrain privilégié pour une étude de la logique de conformité.

(Université Paris 8)
(Université d'Orléans)

²⁷Rappelons l'existence de deux grands types de polysémies [Cadiot, Habert, 1997] :

(1) une polysémie verticale avec changement de référent ("révolution" désignant tel phénomène physique et tel phénomène politique, "arbre" désignant un type de végétal et une pièce dans un moteur). Notre définition de la signification lexicale en termes d'accès en rend compte directement, sans introduire de hiérarchie, en permettant une radicalisation de la différence "mot" vs "chose".

(2) La polysémie horizontale, s'appuyant sur des principes ontologiques généraux, et introduisant des différenciations (au vrai innombrables) qui nous situent du côté du monde ou des choses. Il est naturel, puisqu'on n'est plus dans le langage, que notre thèse ne fasse pas progresser le traitement de cette question.

Bibliographie

ANSCOMBRE (J.-C.), éd.

1995, *Théorie des topoï*, Paris, Editions Kimé.

BERGMANN (M.)

1982, "Metaphorical Assertions", *Philosophical Review*, n° 91, p. 229-245.

CADIOT (P.)

1997, "Sur l'indexicalité des noms", p. 243-269, in *Catégorisation et cognition*, D. Dubois, éd., Paris, Kimé.

CADIOT (P.), HABERT (B.)

1997, "Aux sources de la polysémie nominale", *Langue française*, n° 113, p. 3-11.

CADIOT (P.), NEMO (F.)

1997a, "Pour une sémiogenèse du sens", *Langue française*, n° 113, p. 24-34.

1997b, "Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale", *Journal of French Language Studies*, n° 7, p. 127-146.

CANGUILHEM (M.)

1966, *Le Normal et le pathologique*, Paris, P.U.F.

CHANAY (H. de)

1993, "Sens lexical et argumentation : des CNS aux topoï", in *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, C. Plantin, éd., Paris, Kimé.

DONZÉ (R.)

1971, *La Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal : contribution à l'histoire des idées grammaticales en France*, Berne, Francke.

DUCROT (O.)

1995, "Topoï et formes topiques", p. 85-99, in ANSCOMBRE (J.-C.), éd.

FAUCONNIER (G.)

1984, *Espaces mentaux*, Paris, Minuit.

FRADIN (B.)

1984, "Anaphorisation et stéréotypes nominaux", *Lingua*, n° 64, p. 325-368.

FRANCKEL (J.-J.), LEBAUD (D.)

1992, "Lexique et opérations : le lit de l'arbitraire", p. 89-195, in *La Théorie d'A. Culioli : ouvertures et incidences*, Paris, Ophrys.

KLEIBER (G.)

1987, "Généricité et raisonnement par défaut", *Le Français moderne*, n° 56, 1/3, p. 1-15.

1989, "Généricité et typicalité", *Le Français moderne*, n° 3/4, p.127-154.

1994, *Nominales : essais de sémantique référentielle*, Paris, A. Colin.

LEVINSON (S.)

1983, *Pragmatics*, Cambridge University Press.

NOAILLY (M.)

1996, "Dans le sens du fleuve : syntaxe et polysémie", «Polysémie et construction du sens», K. Fall, J.-M. Leard, P. Siblot, éd., *Praxiling* (Montpellier).

NUNBERG (G. D.)

1978, "The Pragmatics of Reference", *Indiana University Linguistics Club*.

NYCKEES (V.)

1997, "Catégories sémantiques et historicité des significations", *Histoire, Epistémologie, Langage*, vol. 19, n° 1, p. 97-119.

SIBLOT (P.), éd.

1997, «Langue, praxis et production du sens», *Langages*, n° 127.

SPERBER (D.), WILSON (D.)

1986, "Loose Talk", *Proceedings of The Aristotelian Society*, n° 86, p. 153-171.

TEMPLE (M.), CORBIN (D.)

1994, "Le Monde des mots et des sens construits : catégories sémantiques, catégories référentielles", *Cahiers de lexicologie*, n° 65, p. 5-28.

WIERZBICKA (A.)

1991, *Cross-Cultural Pragmatics : The Semantics of Human Interaction*, Berlin/New York, Mouton/De Gruyter.

